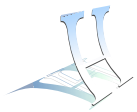

FICHE TECHNIQUE DAO

MAGNETIQUE

Film magnétique amovible blanc mat de 850 microns pour marquage amovible sur panneaux, sur véhicules ou autres supports métalliques.

CARACTERISTIQUES DU PRODUIT :

	Valeurs moyennes
• Epaisseur (µm) :	850
• Poids (g/m²) :	2700
• Force magnétique (g/m²) :	44

GUIDE D'UTILISATION :

TRES IMPORTANT

Les informations et conseils d'utilisation contenues dans ce document doivent impérativement être transmises à l'utilisateur final par le poseur.
En l'absence de toute justification écrite de transmission à l'utilisateur final, toute défectuosité (reste collé, arrachement peinture etc...) ne pourra être considérée comme la responsabilité du fabricant.

Conseils généraux :

- Le magnétique exerce une attraction permanente aux poussières électrostatiques et aux particules chargées, il est donc nécessaire de le nettoyer avant tout traitement (impression…).
- Le nettoyage doit se faire uniquement à l'eau ou avec un détergent neutre.
- Dès le déballage des bobines, le produit doit être conservé à plat (format) ou posé verticalement (bobine) pour ne pas être déformé par son propre poids. La déformation peut être irréversible.
- Pour rénover un matériau déformé, le placer sur une tôle plane, d'au moins 1mm d'épaisseur, de 24 à 48 heures, à une température de +30 à +40°C.
- Après la découpe d'un rouleau et avant le marquage, laisser reposer à plat le magnétique de 24 à 48 heures à une température supérieure à 18°C. Intercaler les formats avec du papier afin d'éviter que les magnétiques se collent entre eux.
- Les feuilles magnétiques imprimées doivent être séchées à température ambiante.

Conseils pour le marquage de véhicule :

- La surface de pose doit être propre et sèche, de même que la face arrière du revêtement. Il est conseillé d'essuyer très soigneusement la feuille magnétique de manière à retirer les possibles particules métalliques qui auraient pu se coller.
- Les variations de température provoquent de la condensation d'eau entre la plaque et la carrosserie. C'est pourquoi, au moins une fois par semaine, la feuille doit être retirée, essuyée et replacée à un endroit légèrement différent. La partie exposée au soleil vieillissant plus vite que celle protégée, vous éviterez ainsi une marque trop nette.
- **Pose interdite sur le capot du véhicule.**
- Le magnétique et la carrosserie doivent être **nettoyés fréquemment** (une fois par semaine et de préférence tous les deux jours en été).
- Lors du lavage du véhicule, le magnétique doit être retiré, nettoyé et séché avant sa repose.
- L'emplacement de pose sur le véhicule doit être sans aspérités ou cambrure de tôlerie pouvant créer un appel d'air par un manque d'appui du revêtement.
- Les dimensions du revêtement doivent être définies en fonction d'une bonne planéité (sans déformation du produit).
- En cas de hautes températures, le magnétique mal nettoyé peut rester collé au support et causer des arrachements de peinture.
- Le dos des magnétiques contiennent de la ferrite de strontium, elle est isolée par un vernis. Les impuretés au dos du revêtement peuvent créer une destruction du vernis isolant et faire naître un point de rouille préjudiciable.
- Ne pas utiliser sur la peinture neuve car les solvants peuvent agir avec la partie aimantée (le panneau pouvant se coller).
- Eviter d'utiliser le magnétique sur une carrosserie réparée avec de la matière de remplissage.
- Retirer le magnétique des véhicules en cas de chaleur dépassant les 30°C à l'ombre.

STOCKAGE :

- Durabilité au stockage (avant application) :

  6 mois lorsque stocké non ouvert de -30 à +70°C dans le conditionnement d'origine.

REMARQUES :

La très grande diversité des supports de marquage et des possibilités toujours nouvelles doivent conduire l'utilisateur à examiner les aptitudes du produit lors de chaque usage.

Les méthodes de mesures des normes citées ont servi de base à l'élaboration de nos propres méthodes de mesures disponibles sur demande. Nous vous invitons à nous consulter pour obtenir la dernière instruction en vigueur.

Toutes les informations publiées sont basées sur des mesures régulièrement effectuées en laboratoire. Elles ne constituent pas cependant un facteur de garantie intangible. Le vendeur décline tous les dommages indirects et ne sera responsable qu'à concurrence du prix de ses produits. Toutes nos spécifications sont sujettes aux changements sans notification préalable. La mise à jour de nos spécifications est automatique sur notre site www.hexisgroup.com que nous vous invitons à consulter régulièrement.